



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU VENDREDI 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi trente juin à dix-neuf heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :  
23/06/2023  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 30  
Conseillers votants : 35

M. François OUZILLEAU, Maire,

M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, M. Johan AUVRAY, Mme Léocadie ZINSOU, Mme Nicole BALMARY, Mme Catherine DELALANDE, Adjoint

M. Christopher LENOURY, Mme Evelyne HORNAERT, Mme Patricia DAUMARIE, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, M. Denis AIM, Mme Zahia GASMI, Mme Marjorie HARDY, M. Jean-Marie M BELO, Mme Lydie BRIOULT, M. Raphaël AUBERT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Mme Blandine RIPERT, Monsieur Pierre FRANSCSCHINA, Madame Heïdi DESEAU, Monsieur Maxence DEMAIN, Mme Lorine BALIKCI, Monsieur Pierre-Yves JOURDAIN, M. Gabriel SINO, Mme Bérénice LIPIEC, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Hervé HERRY à Mme Nicole BALMARY  
M. Yves ETIENNE à Mme Catherine DELALANDE  
Mme Sylvie GRAFFIN à Mme Paola VANEGAS  
M. Olivier VANBELLE à M. Youssef SAUKRET  
M. David HEDOIRE à Monsieur Pierre-Yves JOURDAIN

Absents :

Secrétaire de séance : Zahia GASMI

N° 057/2023

Rapporteur : Eric FAUQUE

OBJET : Tableau des effectifs

Conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, il appartient au Conseil Municipal de créer et de supprimer les emplois de la commune.

Compte tenu des nécessités des services, il convient de modifier régulièrement le tableau des effectifs pour prendre en compte les évènements suivants : recrutements suite à une offre d'emploi, mouvements du personnel (mutation, retraite, fin de contrat, démission...), prise en compte des nominations d'avancement de grade ou de promotion interne de 2023,

Il est proposé de :

- 5 créations de postes au titre d'une possibilité de recrutement et de 4 propositions d'avancement de grade
- 4 suppressions de postes au titre de régularisation d'avancements de grade 2023

La collectivité passe donc de 302 postes budgétaires à 303 au 1er juin 2023.

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1,

**Vu** l'avis du Comité Social Territorial du 21/06/2023,

**Considérant** que cette mise à jour s'avère nécessaire,



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- ADOPTE les modifications présentées dans le tableau des effectifs ci-annexé.

Ressources humaines et finances

Avis favorable

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus  
Le registre dûment signé  
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).



Ville de Vernon  
EN NORMANDIE

## VERNON - Tableau des effectifs CM du 30/06/2023 CST du 14/06/2023

Effectifs au 01/06/2023

- **Emplois fonctionnels**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Emplois fonctionnels</b>			
Directeur Général des Services	1	0	

- **Filière Administrative**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie A</b>			
Attaché hors classe	1	1	
Attaché principal	1	0	
Attaché	8	7	
<b>Catégorie B</b>			
Rédacteur principal 1ère classe	4	4	
Rédacteur principal 2ème classe	4	4	
Rédacteur	12	10	
<b>Catégorie C</b>			
Adjoint administratif principal 1ère classe	8	5	
Adjoint administratif principal 2ème classe	12	12	
Adjoint administratif	12	10	

- **Filière Technique**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie A</b>			
Ingénieur	3	3	
<b>Catégorie B</b>			
Technicien principal 1ère classe	2	1	
Technicien principal 2ème classe	3	2	
Technicien	6	5	
<b>Catégorie C</b>			
Agent de maîtrise principal	16	16	
Agent de maîtrise	14	13	
Adjoint technique principal 1ère classe	30	24	
Adjoint technique principal 2ème classe	47	47	11
Adjoint technique	57	52	17

- **Filière Animation**

	Effectifs budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie B</b>			
Animateur principal 1ère classe	1	1	
Animateur principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	
Animateur	3	2	
<b>Catégorie C</b>			

Adjoint d'animation principal 1ère classe	3	0	
Adjoint d'animation principal 2ème classe	6	5	
Adjoint d'animation	5	4	

- **Filière Culturelle**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie A</b>			
Attaché de conservation du patrimoine	2	2	
<b>Catégorie B</b>			
Assistant de conservation	2	1	
<b>Catégorie C</b>			
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	1	0	
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	2	2	
Adjoint du patrimoine	1	1	

- **Filière Sociale**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie A</b>			
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1	1	
Assistant socio-éducatif	1	1	
<b>Catégorie C</b>			
ATSEM principal de 1ère classe	6	5	1
ATSEM principal de 2ème classe	3	3	

- **Filière Sportive**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie B</b>			
Educateur APS principal 1ère classe	1	1	
Educateur APS principal 2ème classe	2	1	
Educateur APS	2	1	

- **Filière Police**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie B</b>			
Chef de service de Police municipale	3	2	
<b>Catégorie C</b>			
Brigadier-Chef principal	7	7	
Gardien-Brigadier	9	7	



Ville de Vernon  
EN NORMANDIE

**Tableau des effectifs au 01/06/2023**  
**– Détail non nominatif des mouvements CM 30/06/23**  
**CST du 14/06/2023**

**CREATION**

• **Filière administrative**

Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe <i>Avancement de grade</i>	1 poste	Temps complet
---	---------	---------------

• **Filière technique**

Adjoint technique <i>Possibilité de recrutement</i>	1 poste	Temps complet
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe <i>Avancements de grade</i>	3 postes	Temps complets

**SUPPRESSION**

• **Filière administrative**

Adjoint administratif <i>Régularisation avancement de grade</i>	1 poste	Temps complet
Rédacteur <i>Régularisation avancements de grade</i>	2 postes	Temps complets

• **Filière animation**

Animateur <i>Régularisation avancement de grade</i>	1 poste	Temps complet
--	---------	---------------